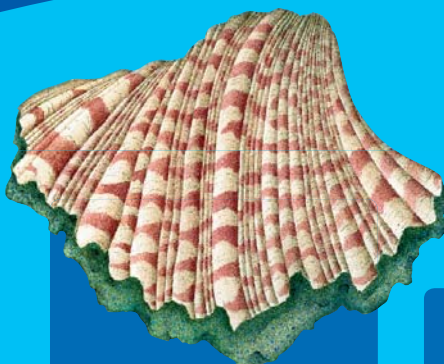


# Bénitiers (Tridacnidés)



**Bénitier tacheté**  
(*Hippopus hippopus*)



**Bénitier écailleux**  
(*Tridacna squamosa*)



**Bénitier allongé**  
(*Tridacna maxima*)



**Bénitier crocus**  
(*Tridacna crocea*)



## Espèces et répartition

La famille des tridacnidés regroupe plusieurs espèces communément appelées bénitiers qui occupent des aires de répartition diverses dans l'océan Indien et l'océan Pacifique.

La taille de ces espèces varie, du bénitier crocus *Tridacna crocea* qui mesure 15 cm, au bénitier géant *Tridacna gigas*, qui peut dépasser 1 mètre de large et peser plus de 200 kg.

De toutes les espèces de grands bénitiers représentées dans le Pacifique, le bénitier allongé *Tridacna maxima* est probablement l'espèce dont la répartition est la plus vaste, suivi du bénitier écailleux, *Tridacna squamosa*. Lorsqu'elle est entrouverte, la coquille des bénitiers de ces espèces laisse voir une chair (un manteau) dont la couleur varie de tons marron-violet, à des nuances de vert et de jaune. Le bénitier tacheté, *Hippopus hippopus*, qui peut mesurer jusqu'à environ 40 cm, a un manteau jaune et gris.

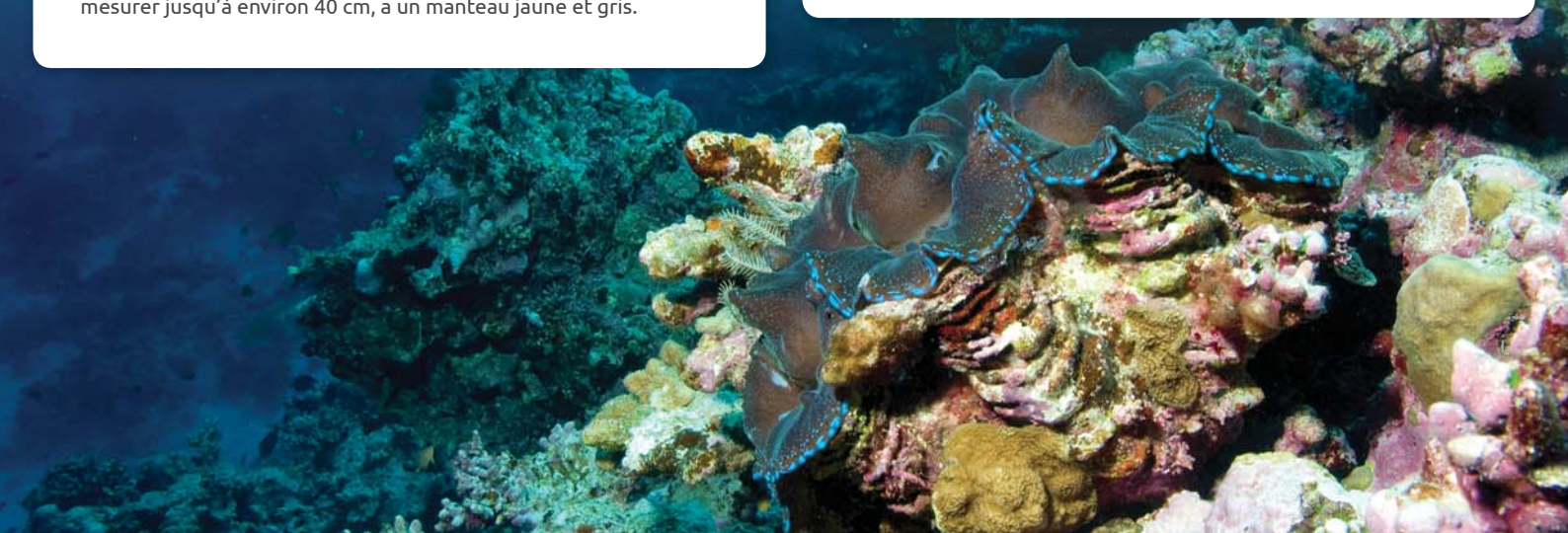


## Habitats et nutrition

Les bénitiers investissent des zones de récif corallien sur lesquelles ils se fixent, la charnière dirigée vers le bas.

Le bénitier allongé *Tridacna maxima* et le bénitier crocus *Tridacna crocea* semblent s'enfouir dans les grosses patates coralliennes, le bénitier crocus s'enfonçant jusqu'au bord supérieur de sa coquille.

Les bénitiers se nourrissent de minuscules algues extraites en filtrant de l'eau de mer qu'ils absorbent grâce à un siphon inhalant (voir illustration). Ils peuvent également se nourrir grâce aux très petites cellules végétales, les zooxanthelles, qu'ils hébergent à l'intérieur de leur manteau. Ces petites cellules végétales ayant besoin de lumière, les bénitiers ne peuvent vivre et prospérer que dans des eaux claires et peu profondes.



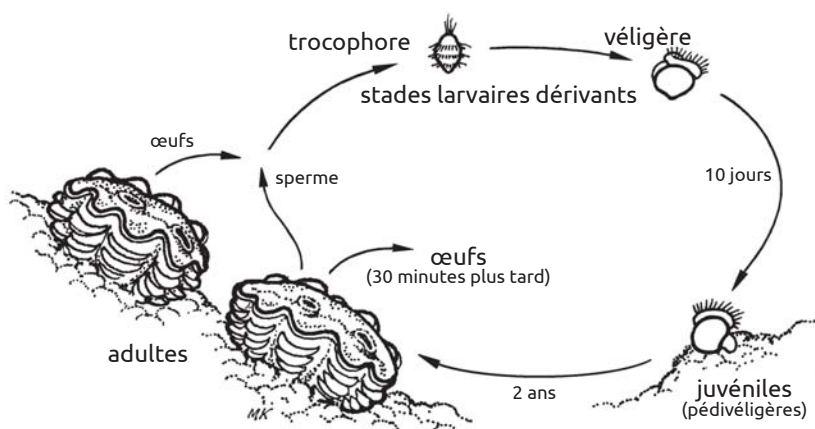


## Reproduction et cycle biologique

Les bénitiers sont mâles lorsqu'ils sont jeunes et atteignent leur maturité sexuelle à environ deux ans, devenant hermaphrodites simultanés par la suite.

La ponte se produit pendant les mois les plus chauds de l'année, lorsque les bénitiers détectent la présence d'œufs (ovocytes) dans l'eau de mer et relâchent leur sperme par leur siphon exhalant. Le bénitier pond ses œufs environ 30 minutes après avoir émis son sperme, afin d'éviter l'auto-fécondation.

Le nombre d'œufs pondus par chaque individu varie d'une espèce à l'autre, et les gros bénitiers en produisent des centaines de millions. Les œufs fécondés donnent naissance à de petits organismes flottants (stade larvaire) qui dérivent dans la mer pendant une dizaine de jours. Moins d'une larve sur mille atteint le stade juvénile (jeune bénitier) et se fixe définitivement sur le fond marin, et moins d'un pour cent des juvéniles survit jusqu'à l'âge adulte et la maturité sexuelle.



## Mesures et solutions de gestion

**Il est important de gérer les stocks de bénitier, car de nombreuses espèces, qui ont fait l'objet de surpêche, ont déjà disparu dans de nombreux endroits du Pacifique.**

De nombreux services des pêches imposent maintenant des tailles minimales de prélèvement dans le but de laisser aux bénitiers le temps de se reproduire au moins une fois avant d'être capturés. Les limites de taille imposées pour les diverses espèces figurent dans la brochure intitulée *Size limits and other coastal fisheries regulations used in the Pacific Islands region* disponible en anglais à la CPS ([www.spc.int](http://www.spc.int)).

Dans certains cas, ces limites s'appliquent à toutes les espèces de bénitier (par exemple, 18 cm de largeur de la coquille, toutes espèces confondues). Cependant, la limite peut être trop grande pour les petites espèces comme le bénitier allongé *Tridacna maxima*, qui atteint 35 cm, et trop petite pour les plus grandes espèces comme la grande tridacne brillante *Tridacna derasa*, qui peut atteindre 60 cm. Pour être efficaces, les limites de taille doivent être fixées espèce par espèce.

Certains services des pêches ont interdit la pêche commerciale des bénitiers et imposé des limites de prise, qui varient de trois à dix bénitiers par personne et par jour, pour la consommation personnelle. La vente de bénitier aux hôtels et aux restaurants locaux peut être interdite ou strictement réglementée. Les autorités nationales peuvent jouer un rôle important en interdisant l'exportation de bénitier et en empêchant la pêche illégale par les navires de pêche étrangers.

Les règlements imposés par les autorités nationales peuvent être complétés ou appuyés par des mesures prises à l'échelon communautaire comme :

- **interdire l'utilisation d'appareils respiratoires sous-marins, ce qui offrirait une certaine protection aux plus gros bénitiers établis dans des eaux plus profondes, où ils pourront donner naissance à des juvéniles qui se fixent dans les petits fonds;**
- **créer des réserves (zones interdites à la pêche) où la pêche du bénitier est interdite. Ces réserves doivent contenir de grands nombres de bénitiers concentrés dans des zones restreintes, pour que le sperme ait les meilleures chances de féconder les œufs pondus par les bénitiers à proximité. Après la dizaine de jours où les larves flottent dans la mer, un certain nombre d'entre elles atteindront le stade juvénile et se fixeront dans des zones voisines situées en aval du courant, où les spécimens pourront grandir avant d'être finalement pêchés.**



## Techniques de pêche

Les bénitiers peuvent être ramassés à la main à marée basse. Ils peuvent également être pêchés en apnée bien que, malheureusement, certains pêcheurs utilisent parfois un appareil respiratoire sous-marin.



Cette fiche d'information a été conçue par la CPS ([www.spc.int](http://www.spc.int)) en collaboration avec le LMMA Network ([www.lmmanetwork.org](http://www.lmmanetwork.org)) pour fournir aux gens travaillant aux côtés des communautés de pêcheurs, des informations pertinentes pour la bonne gestion des pêcheries. Référez-vous au guide d'utilisation pour les explications des termes utilisés dans cette fiche.

Photos: Matthieu Juncker